

GUIDE TECHNIQUE – PROCEDURE DE COURSE

Déroulement d'une épreuve

L'épreuve se déroulera sur deux journées notamment le matin entre 8h et 14h avec jour 1 entraînements et une manche chronométrée. Jour 2 l'épreuve finale.

Si, pour une raison quelconque, un coureur est amené à quitter le parcours, il doit le réintégrer à l'endroit ou il l'a quitté sous l'œil vigilant d'un contrôleur sur le parcours.

Si le coureur n'arrive pas à réintégrer le parcours à l'endroit ou il l'a quitté le collègue des commissaires de courses devra le disqualifier.

Chronométrage ordre de départ des participants

Le chronométrage sera individuelle et comme suit :

- Jour 1 avec des départs par ordre d'inscription des dossards ou plaques vélo à intervalles toutes les minutes. Ce chronométrage individuel permettra d'offrir l'ordre de départ du jour 2.
- Jour 2 départ se fera dans l'ordre décroissant du classement de la veille, le dernier chronomètre de la veille partira en 1^{er} ce jour 2. Le meilleur chrono de la veille partira en dernier de ce jour 2. Lors du dépassement d'un coureur, le chronomètre par une puce individuelle permettra au coureur dépassé de rester dans la course jusqu'au passage de la ligne d'arrivée.

Consignes générales

Se référer au règlement : « Conditions de participation » - Article 3

Remise des dossards et des informations station

Se référer au règlement : « Conditions de participation » à l'article 2.2

Equipement Obligatoire

Se référer au règlement : « Conditions de participation » - Article 2.3

Production d'images photos et vidéos

Le plan d'action du positionnement de caméras ou photographes sera déterminé et validé par le comité d'organisation avec l'aval des partenaires stations à savoir : remontés mécaniques et service des pistes.

Ce plan sera à disposition des commissaires de courses UCI / FFC s'ils le demandent.

Procédure d'évacuation en cas d'accident

L'organisation tiendra à disposition ce plan d'évacuation qui sera établie par la station notamment le service de la gestion de la station de ski à savoir : les Remontées Mécaniques et Services des Pistes.